

# **ATELIER DE PLANIFICATION STRATEGIQUE**

## **Communauté Rurale de NGAYENE**

*Juin 2005*

Projet Financé par le CRDI

## ABREVIATIONS ET ACRONYMES

<b>ASC</b>	Association Sportive et Culturelle
<b>ASUFOR</b>	Association des Usagers du Forage
<b>La CR</b>	La Communauté Rurale
<b>Le CR</b>	Le Conseil Rural
<b>CADL</b>	Centre d'Expansion Rural Polyvalent
<b>CE</b>	Conservation de l'Eau
<b>CSE</b>	Centre de Suivi Ecologique
<b>CRDI</b>	Centre de Recherche pour le Développement International
<b>DRS</b>	Défense et restauration des sols
<b>FFN</b>	Fonds Forestier National
<b>GL-GDRN</b>	Gouvernance Locale et Gestion Décentralisée des Ressources Naturelles
<b>GPF</b>	Groupement pour la Promotion Féminine
<b>GRN</b>	Gestion des Ressources Naturelles
<b>GTT</b>	Groupe Technique de Travail
<b>IEC</b>	Information, Education et Communication
<b>PBA</b>	Programme Bassin Arachidier
<b>PDIC</b>	Programme de Développement Inter-Communautaire
<b>PLD</b>	Plan Local de Développement
<b>PNIR</b>	Programme National d'Infrastructures Rurales
<b>OCB</b>	Organisation Communautaire de Base
<b>ONG</b>	Organisation non Gouvernementale
<b>OP</b>	Organisation Paysanne
<b>PCR</b>	Président de Communauté Rurale
<b>RN</b>	Ressources Naturelles
<b>TDR</b>	Termes de référence

## SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>5</b>
<b>1. METHODOLOGIE D'APPROCHE DE L'ATELIER.....</b>	<b>9</b>
<b>2. DISCUSSION SUR LA SITUATION ACTUELLE.....</b>	<b>9</b>
<b>2.1 ATOUS ET POTENTIALITES.....</b>	<b>10</b>
<b>2.2 REALISATIONS RECENTES .....</b>	<b>10</b>
<b>2.3 CHANGEMENTS MAJEURS .....</b>	<b>10</b>
<b>2.4 DEFIS ET OBSTACLES.....</b>	<b>10</b>
<b>3. PHASE D'ORIENTATION STRATEGIQUE .....</b>	<b>11</b>
<b>4. PROPOSITION D'ACTIVITES FUTURES .....</b>	<b>12</b>
<b>5. ACTIVITES DE PRIORISATION.....</b>	<b>19</b>
<b>6. ATTENTES ET ENGAGEMENTS.....</b>	<b>20</b>
<b>ANNEXES .....</b>	<b>23</b>

## **LISTE DES FIGURES**

Figure 1 : Zone d'intervention .....	5
Figure 2 : CR cibles dans le département de Dagana.....	6
Figure 3 : CR cibles dans le département de Nioro du Rip.....	6
Figure 4 : Cérémonie d'ouverture.....	7
Figure 5 : Discussions en atelier sur les propositions de futures activités .....	13

## INTRODUCTION

Le Projet Gouvernance Locale et Gestion Décentralisée des Ressources Naturelles vise à renforcer les capacités des élus locaux dans la prise en charge des compétences transférées en matière d'Environnement et de Gestion des Ressources Naturelles.

Pour atteindre cet objectif, la stratégie adoptée par le Projet repose sur l'appui à des initiatives locales et l'assistance technique basée sur la demande exprimée par les acteurs locaux.

L'assistance que le Projet apporte aux collectivités locales couvre les domaines suivants :

- l'identification et la création des conditions d'un dialogue constructif entre les décideurs locaux et les membres des communautés locales ;
- la mise à la disposition des décideurs locaux et des membres des communautés d'outils appropriés d'aide à la prise de décision ;
- le renforcement des capacités des membres des communautés à prendre des initiatives, à exprimer leurs préoccupations et à se faire entendre des décideurs.

L'assistance du Projet est destinée aux communautés rurales, aux organes de ces collectivités (conseils et administration), mais aussi aux organisations communautaires de base.

Le Projet couvre les départements de Nioro du Rip (région de Kaolack) et Dagana (région de Saint-Louis) (figure 1).

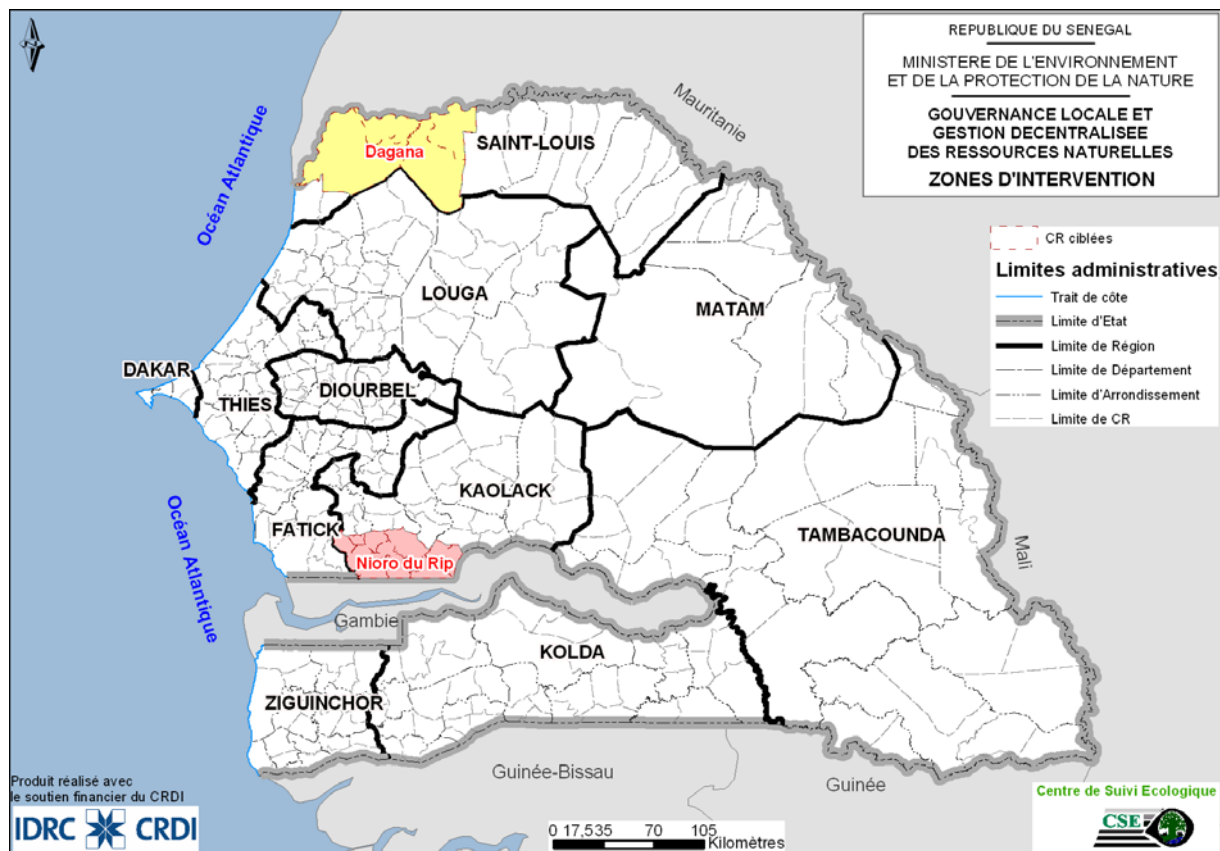


Figure 1 : Zone d'intervention

Dans le département de Dagana, toutes les 4 communautés rurales (CR) ont été retenues (figure 2).

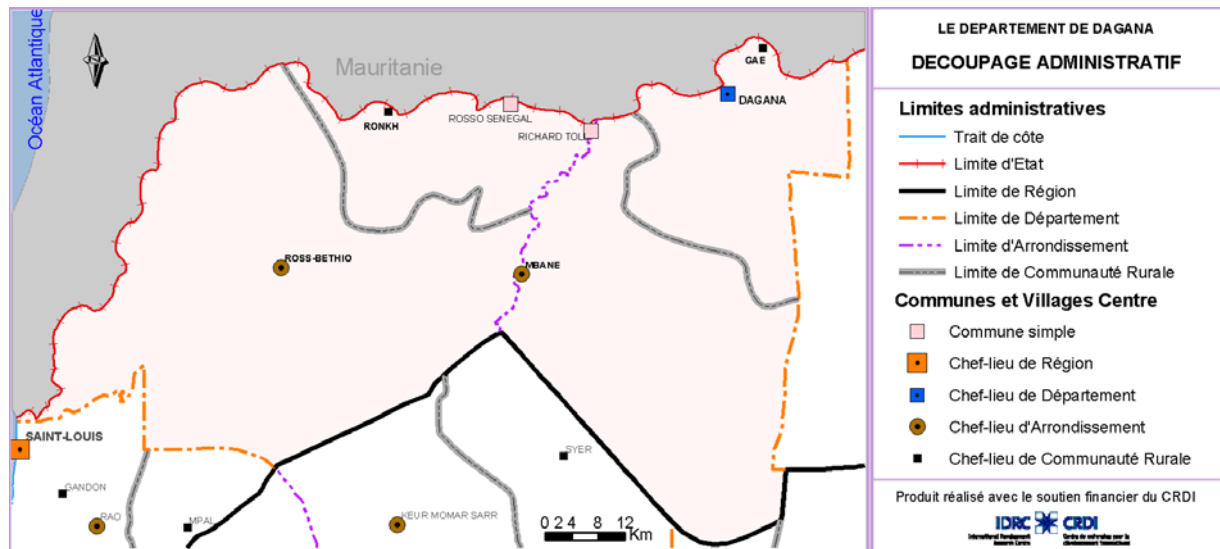


Figure 2 : CR cibles dans le département de Dagana

Dans le département de Nioro du Rip, toutes les 11 communautés rurales (CR) ont été retenues (figure 3).

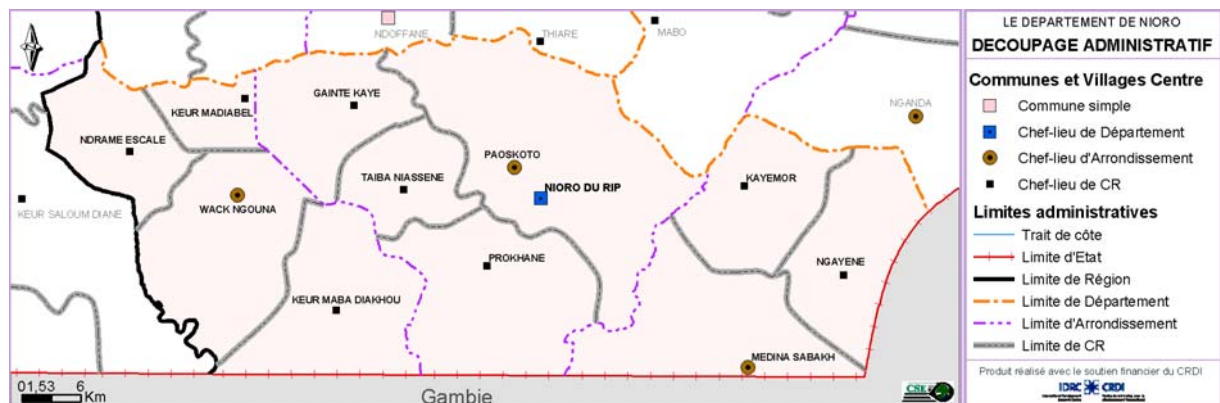


Figure 3 : CR cibles dans le département de Nioro du Rip

La première activité réalisée dans chacune de ces collectivités locales retenues a consisté en l'organisation d'un atelier appelé «Atelier de Planification Stratégique» dans la période allant du 22 mai au 18 juin 2005.

Ces ateliers qui ont regroupé les représentants des différents acteurs de la CR (Conseil Rural, organisations communautaires de base, administration territoriale, services techniques) et de tous les partenaires avaient pour objectif de dégager un consensus sur les besoins en assistance technique et en formation des collectivités sur la base des actions prioritaires identifiées et retenues par les participants eux-mêmes.

A la fin de chaque atelier, un groupe de travail technique (GTT) a été mis en place par la collectivité. Composé de personnes compétentes dans les différents domaines des stratégies prioritaires retenues et choisies par leurs pairs, ce groupe a pour mission d'approfondir le travail de l'atelier, de formuler des besoins précis en formation et en assistance technique,

d'élaborer des termes de référence pour les prestataires éventuels et d'identifier les expertises locales susceptibles de leur fournir des services.

Une première séance de travail entre l'équipe GL-GDRN et les GTT est prévue pour la deuxième quinzaine du mois d'août

Sur l'ensemble des quinze ateliers réalisés, il a été noté une participation totale de 860 personnes dont environ 166 femmes (membres de conseils et représentantes d'organisations féminines).

Il convient également de souligner la participation effective des représentants de l'Administration, des services techniques déconcentrés et des ONG/Projets à tous les quinze ateliers.

A la fin de chaque atelier, des échanges ont été favorisés entre élus et OCB à travers l'expression des attentes réciproques et la formulation d'engagements sincères en vue d'améliorer la GRN dans la CR. L'analyse de ces échanges entre acteurs locaux a permis d'identifier les sources d'incompréhension et de blocage dans les activités de gestion décentralisée des ressources naturelles (annexe 1).



Figure 4 : Cérémonie d'ouverture

## **PROGRAMME DE L'ATELIER**

### **1. SEANCE D'OUVERTURE**

- Mots de bienvenue des autorités administratives et locales
- Note introductive du représentant du CSE
- Présentation des objectifs de l'atelier
- Déroulement de l'atelier

### **2. DISCUSSION SUR LA SITUATION ACTUELLE**

- Réflexion collective par groupe de 6 à 7 participants

### **3. ATELIER D'ORIENTATION STRATEGIQUE**

- Identification des stratégies du plan d'action de développement Local.
- Propositions pour de futures actions
  - Esquisse de plan d'action pour améliorer la gestion décentralisée des RN
- Activités de priorisation
  - Priorisation des stratégies
  - Identification du Groupe Technique de Travail

### **4. ATTENTES ET ENGAGEMENTS**

- Expression des attentes des élus et des populations pour parvenir à une gestion durable des RN
- Formulation d'engagements solennels pour prendre en charge les attentes exprimées par les différentes parties

## **1. METHODOLOGIE D'APPROCHE DE L'ATELIER**

- COLLECTIVITES LOCALES – Laisser s'exprimer l'expertise locale
- PLANIFICATION STRATEGIQUE – Activités les plus importantes et les plus réalisables
- DIFFERENTS INTERVENANTS – Collectivités locales, Organisations communautaires, Représentants des services techniques de l'Etat, ONG et secteur privé
- ORIENTATION CONSENSUELLE – Avancer ensemble
- FOCUS SUR LES RESULTATS – Documentation des activités de l'atelier
- PARTENARIAT – Collectivités locales et GL-GDRN travaillent en partenariat pour une meilleure prise en charge des compétences transférées en matière d'Environnement et de GRN

## **2. DISCUSSION SUR LA SITUATION ACTUELLE**

Les participants à l'atelier de planification stratégique ont été répartis en six (6) sous-groupes. L'équipe du projet a organisé la constitution de ces sous-groupes en donnant à chaque participant, à son arrivée, un badge portant un numéro de table (1 à 6). Une fois les participants installés, l'équipe a procédé à un équilibrage des sous-groupes en s'assurant de la présence au niveau de chaque table de femmes, de jeunes, de seniors, de personnes lettrées, d'élus, etc. C'était là le meilleur moyen de s'assurer que les positions de chaque sous-groupe reflètent le point de vue des différentes catégories sociales. Il leur a été ensuite demandé d'évaluer la situation actuelle de la communauté rurale, en réfléchissant sur les quatre points suivants :

- Atouts et potentialités
- Réalisations récentes
- Changements majeurs
- Défis et obstacles

Pour ce faire, les instructions suivantes ont été données à chaque sous-groupe :

- Chaque membre du sous-groupe doit utiliser la fiche dont le modèle est joint en annexe 2 pour enregistrer ses observations ;
- Un membre du sous-groupe se porte volontaire pour consigner les idées les plus importantes par composante discutée par le sous-groupe ;
- Le sous-groupe discute les quatre composantes de la situation actuelle en notant 05 idées clefs ou réflexions majeures pour chaque composante ;
- Chaque sous-groupe choisit ensuite un rapporteur qui présentera les idées du sous-groupe aux participants en plénière.

A l'issue de l'étude, chaque sous-groupe a présenté au cours des séances plénières ses points de vue les plus importants. Ceux-ci sont énumérés dans les sections suivantes :

## **2.1 ATOUTS ET POTENTIALITES**

- ⊗ Existence d'une vaste forêt classée
- ⊗ Existence de terres arables
- ⊗ Existence d'une vallée
- ⊗ Existence de marigots et de mares
- ⊗ Existence d'une bonne pluviométrie
- ⊗ Existence de parcours de bétail
- ⊗ Existence de sites pré-historiques (Sine Ngayène et autres)
- ⊗ Existence de matériaux exploitables en carrières latéritiques
- ⊗ Existence d'une faune variée
- ⊗ Existence d'arbres fruitiers appartenant à diverses espèces

## **2.2 REALISATIONS RECENTES**

- ✓ Reboisements
- ✓ Création de bois de village
- ✓ Mise en place de cordons pierreux et de fascines
- ✓ Fabrication des foyers améliorés
- ✓ Ouverture de pare-feux
- ✓ Plantation de brise-vent et de haies vives
- ✓ Formation en compostage
- ✓ Formation en pépinière
- ✓ Construction d'un château d'eau
- ✓ Mise en place de gabions
- ✓ Formation en embouche bovine et ovine

## **2.3 CHANGEMENTS MAJEURS**

- Réduction des feux de brousse
- Allègement des travaux domestiques des femmes
- Fixation des terres
- Réduction de l'érosion hydrique et éolienne
- Réduction de la déforestation
- Amélioration de la pluviométrie
- Renforcement de la cohésion entre les OCB

## **2.4 DEFIS ET OBSTACLES**

- ❖ Présence de termites
- ❖ Ravinement
- ❖ Insuffisance du personnel des Eaux et Forêts
- ❖ Insuffisance de la formation en compostage et en techniques de reboisement
- ❖ Coupes abusives des arbres
- ❖ Rabattement de la nappe phréatique
- ❖ Méconnaissance du nouveau code forestier
- ❖ Méfaits de la chaleur sur les jeunes plants
- ❖ Présence des sautereaux et des chenilles

### 3. PHASE D'ORIENTATION STRATEGIQUE

La seconde partie de l'atelier consistait en une activité en sous-groupes visant à identifier les actions les plus significatives à entreprendre par la communauté. La question centrale était:

*"Quelles sont les actions spécifiques, pratiques et prioritaires que nous avons besoin d'entreprendre dans les deux (02) à trois (03) prochaines années au sein de notre communauté rurale pour améliorer la gestion de l'environnement et des ressources naturelles "*

Les participants devaient réfléchir sur des actions relevant de catégories telles que :

- Les besoins de formation et d'assistance technique
- Les possibilités d'amélioration de la contribution des RN dans le budget de la CR
- Les relations entre les ONG, les OCB, et les collectivités locales
- Une meilleure gestion des ressources locales
- Le renforcement des capacités des institutions locales et des organisations de base
- La participation populaire dans la gestion des RN

Les participants ont développé des domaines d'actions résumés en cinq (05) stratégies. Les domaines stratégiques et les idées phares figurent dans la liste ci-dessous. Le titre du domaine stratégique découle d'un consensus clair et significatif au sein du groupe. Ces domaines stratégiques proviennent de six (06) sous-groupes.

#### **Stratégie # 1 Maîtrise de l'eau**

- o Aménager les mares et vallées
- o Foncer des « céanes » dans la vallée
- o Réaliser des cordons pierreux

#### **Stratégie # 2 Protection des ressources naturelles**

- o Protéger les aires reboisées
- o Mettre en place des forêts communautaires
- o Faire des clôtures en fil barbelé
- o Elaborer une convention locale
- o Créer des pare-feux

#### **Stratégie # 3 Sensibilisation des populations**

- o Sensibiliser les populations sur l'agroforesterie
- o Sensibiliser les populations sur les méfaits des feux de brousse
- o Sensibiliser les populations sur la stabulation des animaux
- o Sensibiliser les populations sur les cultures maraîchères
- o Sensibiliser les populations sur l'apiculture

#### **Stratégie # 4 Organisation des populations**

- o Mettre en place des comités de surveillance des arbres fruitiers
- o Créer des comités de lutte pour préserver la forêt
- o Créer des comités de suivi

- o Redynamiser les comités de surveillance

#### **Stratégie # 5 Reboisement du milieu naturel**

- o Intensifier le reboisement
- o Reboiser la forêt
- o Créer des bois de village
- o Reboiser les terres non aptes à la culture
- o Créer des pépinières

#### **4. PROPOSITION D'ACTIVITES FUTURES**

Chaque participant a opté pour un des domaines stratégiques et a formé avec d'autres participants un nouveau sous-groupe pour dégager les activités prioritaires pour les 2 à 3 prochaines années. Les sous-groupes ont discuté de leur domaine stratégique et ont analysé un plan pratique pour mener des actions. Ensuite ils ont rempli une fiche contenant les informations suivantes:

- Propositions clefs (3-4)
- Rôles et responsabilités des collectivités locales, du gouvernement central, des organisations communautaires et des autres organisations
- Conditions d'assistance technique et de formation, incluant toute ressource en assistance technique et en formation (organisations ou individus) qui pourrait être mobilisée pour assister la communauté
- Les noms des membres du sous-groupe de planification



**Figure 5 : Discussions en atelier sur les propositions de futures activités**

L'objet de cet exercice était double :

- Donner aux leaders de la communauté rurale l'occasion de développer un certain nombre de stratégies locales qu'ils pourront mettre en œuvre ;
- Fournir des éléments de base permettant à GL-GDRN de travailler avec des leaders communautaires pour identifier des appuis en formation et en assistance technique pour les prochaines années.

## STRATEGIE # 1

### Maîtrise de l'eau

#### PROPOSITONS CLEFS

1. Récurer les mares
2. Foncer des puits dans la vallée
3. Réaliser des cordons pierreux

#### ROLES ET RESPONSABILITES

##### Collectivité Locale

- Délibération des parcelles
- Réunion de sensibilisation
- Appui financier et logistique
- Suivi des activités

##### Gouvernement : appui financier et matériel, approbation, suivi

- CADL
- Sous-Préfet

##### Organisations Communautaires

- Participation massive
- Contribution financière

##### Autres : appui financier et matériel

- GL-GDRN
- CARITAS
- PDIC
- REGEFOR

#### ASSISTANCE TECHNIQUE ET FORMATION

- Formation des OCB en techniques de DRS/CE

#### MEMBRES DU SOUS-GROUPE

1. Mamadou DIALLO
2. Mame Serigne GAYE
3. Mamadou THIOYE
4. Loly CISSE
5. Mamadou Lamine GAYE
6. Momath GAYE

**STRATEGIE # 2**  
**Protection des ressources naturelles**

**PROPOSITONS CLEFS**

1. **Créer des pare- feux**
2. **Créer des forêts communautaires**
3. **Elaborer une convention locale**
4. **Clôturer les périmètres reboisés avec des fils de fer barbelés**

**ROLES ET RESPONSABILITES**

**Collectivité Locale**

- Sensibilisation, instance de mise en oeuvre
- Délibération

**Gouvernement :** approbation, appui matériel

- CADL
- Sous-Préfet

**Organisations Communautaires**

- Investissement humain

**Autres :** appui financier et matériel

- PDIC
- PNIR
- PBA
- GL-GDRN

**ASSISTANCE TECHNIQUE  
ET FORMATION**

- Formation des OCB sur les techniques de mise en place de pare-feux

**MEMBRES DU  
SOUS-GROUPE**

1. **Babou NDIAYE**
2. Pathé MBOW
3. Daouda SECK
4. Kéba NGUETT
5. El. Malick THIOYE
6. Babacar FALL
7. Babacar GUEYE
8. **Momath DIOUF**
9. **Yankhoba GAYE**
10. Sakho LO
11. Aly LOUM

**STRATEGIE # 3**  
**Sensibilisation des populations**

**PROPOSITONS CLEFS**

1. Sensibiliser la population sur les méfaits des feux de brousse
2. Sensibiliser la population sur les cultures maraîchères
3. Sensibiliser la population sur l'agroforesterie
4. Sensibiliser la population contre la divagation des animaux

**ROLES ET RESPONSABILITES**

**Collectivité Locale**

- Appui financier

**Gouvernement :** encadrement

technique

- CADL

**Organisations Communautaires**

- Mobilisation des OCB

**Autres :** formation

- PLAN
- PDIC
- PBA
- GL-GDRN

**ASSISTANCE TECHNIQUE  
ET FORMATION**

- Formation en IEC

**MEMBRES DU  
SOUS-GROUPE**

1. **Abdou MBOW**
2. Fatou Kébé NIANG
3. Momath NDIAYE
4. Mbaye GAYE
5. **Abdoulaye DIALLO**
6. Abdou SECK
7. El Hadji MBAYE
8. Abdou FALL
9. Abdou Wahab GAYE
10. Kéba SECK

**STRATEGIE # 4**  
**Organisation des populations**

**PROPOSITONS CLEFS**

1. Créer des comités de lutte pour la GRN
2. Créer et redynamiser les comités de surveillance
3. Mettre en place des cadres de concertation entre les OCB

**ROLES ET RESPONSABILITES**

**Collectivité Locale**

- Appui matériel

**Gouvernement** : encadrement

- CADL

**Organisations Communautaires**

- Mobilisation

**Autres** : appui financier et matériel

- PNIR

- PLAN

- GL-GDRN

**ASSISTANCE TECHNIQUE  
ET FORMATION**

- Appui au développement organisationnel

**MEMBRES DU  
SOUS-GROUPE**

1. Daouda GAYE
2. **Momath DIOUF**
3. Kany TOURE
4. Thiane MBAYE
5. **Bouso DIALLO**
6. Diawo THIAM
7. Biram NDIAYE
8. Momath CISSE
9. Mamour TOURE
10. Ousmane TOURE

**STRATEGIE # 5**  
**Reboisement du milieu naturel**

**PROPOSITONS CLEFS**

1. Créer des pépinières villageoises
2. Reboiser la forêt
3. Reboiser les terres inaptes à la culture

**ROLES ET RESPONSABILITES**

**Collectivité Locale**

- Appui financier
- Confection des insignes pour les membres des comités

**Gouvernement** : appui matériel, financier et technique

- Fonds National Forestier
- CADL
- Secteur Eaux et Forêts

**Organisations Communautaires**

- Investissement humain
- Sensibilisation

**Autres** : dotation en produits phytosanitaires, appui financier et matériel

- PLAN
- POGV II
- ANCAR
- GL-GDRN
- PDIC

**ASSISTANCE TECHNIQUE  
ET FORMATION**

- Formation en techniques de reboisement (régénération assistée)
- Formation en techniques de pépinières

**MEMBRES DU  
SOUS-GROUPE**

1. Fatou FALL
2. Matar GAYE
3. Ndongo DIENG
4. **Mamadou CISSE**
5. Samba DIAW
6. Aliou GAYE
7. Hatim TOURE
8. Kéba DIALLO
9. **Kany N. TOURE**
10. Fatou GAYE
11. Insa LO
12. Omar LO
13. Combass DIALLO
14. Coumba DIALLO
15. Kany Fatou TOURE
16. Babacar NDIAYE

Chaque sous-groupe qui travaille sur un domaine stratégique a ensuite désigné ses représentants au sein du « Groupe Technique de Travail » (GTT) dont les termes de référence sont indiqués en annexe 3.

## **COMPOSITION DU GROUPE TECHNIQUE DE TRAVAIL**

Sur la base des statuts, de la mission et du profil du Groupe de Travail Technique, la désignation de ses membres a été confiée à deux entités :

a) les sous-groupes de travail sur les domaines stratégiques

Tous les sous-groupes ont désigné 3 personnes compétentes (dont une femme) pour le représenter au sein du GTT ; ainsi, les représentants des trois (03) domaines issus de la classification par ordre de priorité sont désignés comme membres du GTT.

b) la collectivité

Il revenait également au Conseil Rural de désigner ses représentants au GTT sur la base des mêmes critères utilisés par les sous-groupes.

## **5. ACTIVITES DE PRIORISATION**

La dernière activité de l'atelier de planification stratégique a consisté à trouver un consensus autour de trois (03) stratégies les plus significatives par ordre de priorité. Ainsi, l'activité de priorisation s'est déroulée en deux étapes :

### Etape 1:

Un représentant de GL-GDRN a proposé des critères pouvant guider les participants dans la recherche de consensus. En effet, il a été suggéré aux participants d'accorder la priorité aux stratégies qui répondent aux critères suivants:

- Un soutien large de la communauté
- Emanation d'initiatives fondées sur la mobilisation des ressources locales permettant de les renforcer
- Leaders locaux fortement engagés et disposés à planifier et à conduire les activités
- Cadrer avec les domaines d'intervention de GL-GDRN (Assistance Technique et Formation)
- Permettre d'obtenir et de démontrer des progrès en un an

### Etape 2:

Chaque participant a reçu deux étiquettes auto-adhésives, à coller sur deux stratégies différentes qu'il estime correspondre le mieux aux critères de priorisation. Par la suite, le décompte des étiquettes sur chaque stratégie a permis de classer les trois (3) premières à retenir comme priorités de la collectivité:

1. Maîtrise de l'eau (36 points)

2. Reboisement du milieu naturel (24 points)
3. Protection des ressources naturelles ( 17 points)

Enfin, il a été procédé à la désignation des membres du Groupe Technique de Travail (GTT) :

1. Mame Serigne GAYE
2. Loly CISSE
3. Babou NDIAYE
4. Yankhoba GAYE
5. Abdou MBOW
6. Abdoulaye DIALLO
7. Momath DIOUF
8. Bousso DIALLO
9. Mamadou CISSE
10. Kany Niébé TOURE
11. Momath DIOUF
12. Matar GAYE
13. Kany TOURE

Il faut rappeler que les membres de ce groupe sont considérés comme représentants de la communauté devant servir de contacts et d'interlocuteurs directs à l'équipe technique de GL-GDRN pour l'identification, la mise en œuvre et le suivi des activités.

## **6. ATTENTES ET ENGAGEMENTS**

La troisième partie de l'atelier a consisté en une activité en sous-groupes visant à identifier les attentes/engagements respectifs des élus et des organisations communautaires en vue d'une gestion durable des RN.

Pour l'expression des attentes, trois (3) sous-groupes constitués d'élus et trois (3) autres composés de membres des organisations communautaires ont été organisés.

Les questions focales étaient :

**« Quelles sont les attentes des élus vis à vis de la population allant dans le sens d'une gestion décentralisée et durable de l'environnement et des ressources naturelles de la Communauté Rurale ? »**

**« Quelles sont les attentes des populations vis à vis des élus quand à la gestion décentralisée et durable de l'environnement et des ressources naturelles de la Communauté Rurale ? »**

Les suggestions suivantes ont été faites aux participants :

- Mettre en avant l'intérêt collectif
- Formuler des attentes réalistes et objectives
- Penser à des recommandations, suggestions ou alternatives constructives
- Considérer l'autre comme un partenaire

- Privilégier ce qui peut être initié et soutenu localement

Les membres de chaque sous-groupe ont réfléchi et échangé avant de formuler trois (3) attentes fortes et objectives en vue d'une gestion améliorée des RN. Chaque sous-groupe a procédé à la synthèse de ses travaux et désigné un rapporteur chargé d'en donner lecture en plénière.

#### *Attentes des organisations communautaires*

- Que le CR tienne ses engagements
- Que le CR améliore sa politique de gestion des ressources naturelles
- Que le CR implique davantage les populations dans le processus de prise de décision
- Que le CR combatte les coupes abusives d'arbres
- Que le CR développe le réseau de partenaires au développement de la communauté rurale
- Que le CR trouve les moyens d'améliorer la cohésion entre les élus

#### *Attentes des élus locaux*

- Que les populations s'acquittent du paiement de la taxe rurale et à temps voulu
- Que les populations fassent cesser les coupes abusives et les feux de brousse
- Que les populations participent massivement aux actions de reboisement, protection et de suivi
- Que les populations respectent les consignes concernant la préservation des ressources naturelles
- Que les populations fassent cesser le prélèvement de sable aux abords des routes
- Que les populations respectent les élus et l'institution

Ensuite, des échanges intenses ont été organisés en plénière pour permettre à chacune des deux parties de mieux expliquer les motivations profondes des attentes qu'elle a exprimées ou de pouvoir préciser les motifs d'un refus éventuel de s'engager.

Ainsi, l'essentiel des attentes exprimées par les organisations communautaires vis à vis du CR ont eu trait à la bonne gouvernance locale, en particulier dans le domaine de la GRN.

Les attentes exprimées par les élus peuvent se résumer au civisme.

A l'issue de ces discussions, chaque partie a formulé des engagements sincères et réalistes en vue d'une bonne prise en compte des attentes exprimées.

Les questions focales étaient :

**« Comment pensez-vous pouvoir prendre en charge les attentes exprimées pour une meilleure gestion de l'environnement et des ressources naturelles de la Communauté Rurale? »**

**« Comment pensez-vous pouvoir prendre en charge, dans la façon de gérer l'environnement et des ressources naturelles, les attentes exprimées ? »**

Les suggestions suivantes ont été faites aux participants :

- Penser à des actions d'intérêt communautaire
- Penser à des actions conformes à la loi
- Penser à des actions réalistes
- Penser à des actions mesurables

Les membres de chaque sous-groupe ont échangé sur un certain nombre d'engagements solennels pour prendre en charge les attentes exprimées par l'autre sous-groupe.

### ***Engagements des élus locaux***

- Le CR s'engage à tout faire pour limiter les risques d'erreurs dans ses prévisions budgétaire
- Le CR s'engage à chercher un renforcement de capacité sur les compétences transférées en matière d'environnement et de gestion des ressources naturelles
- Le CR s'engage à maintenir sa démarche de concertation avec la population avant toute prise de décision
- Le CR s'engage à initier un processus d 'élaboration d'un code de bonne conduite pour la gestion des ressources naturelles
- Le CR s'engage à élaborer un contrat de groupe pour promouvoir la cohésion sociale au sein de l'institution

### ***Engagements des organisations communautaires***

- Les OCB s'engagent à mener une campagne de sensibilisation sur le paiement de la taxe rurale
- Les OCB s'engagent à mettre sur pied un comité de surveillance motivé
- Les OCB s'engagent à mobiliser les leaders d'opinion pour encourager la participation aux activités de GRN
- Les OCB s'engagent à organiser un système de parrainage selon la localisation de l'activité
- Les OCB s'engagent à organiser des campagnes de sensibilisation sur l'utilité du reboisement
- Les OCB s'engagent à organiser une campagne de sensibilisation sur les méfaits du prélèvement de sable aux abords des routes
- Les OCB s'engagent à organiser des campagnes de sensibilisation sur les compétences du conseil rural

## **ANNEXES**

## **ANNEXE 1 : ANALYSE CRONTRASTEE DES POINTS DE VUE**

En marge des APS, il a été organisé un échange entre acteurs locaux (le CR d'une part, les OCB d'autre part) sur les voies et moyens devant permettre à chacun de mieux contribuer à l'amélioration de la GRN au niveau communautaire. Cela s'est fait à travers l'expression, en ateliers séparés, des attentes réciproques en vue d'une gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles. Ensuite, des échanges intenses ont été organisés en plénière pour permettre à chacune des deux parties de mieux expliquer les motivations profondes des attentes qu'elle a exprimées ou de pouvoir préciser les motifs d'un refus éventuel de s'engager. Les arguments avancés par les uns et les autres par rapport aux différents points soulevés donnent une idée des sources d'incompréhension et de blocage. L'analyse du résultat de ces échanges révèlent certes, de grandes similitudes entre les différentes communautés rurales, mais aussi des spécificités dont il est souhaitable que toutes les collectivités partagent les enseignements.

L'essentiel des attentes exprimées de part et d'autre, à travers les 15 CR, se résume aux domaines suivants :

- les textes réglementaires ;
- la bonne gouvernance et le civisme ;
- les ressources financières ;
- les capacités techniques ; et
- l'organisation.

### ***LES TEXTES***

Dans toute la zone d'intervention, il a été noté de grosses lacunes dans la compréhension et la maîtrise des textes régissant la gestion décentralisée des ressources naturelles.

Les populations ne semblent maîtriser ni les droits que leur octroie la loi, ni les limites des prérogatives des élus locaux. C'est ainsi qu'elles réclament souvent le droit d'assister aux sessions du CR, ce qui est déjà acquis à travers l'article 225 de la loi n°96-06 du 22 mars 1996 portant Code des Collectivités Locales. Le même article établit également le droit pour tout habitant de la CR de consulter le registre des procès verbaux des délibérations.

Il est apparu que beaucoup de CR omettent d'afficher les comptes rendus de séances, comme la loi leur en fait obligation, dans les huit jours suivant la date de la réunion (article 226 de la loi n°96-06 du 22 mars 1996 portant Code des Collectivités Locales). Les échanges ont fait ressortir que cette omission découle plus de l'ignorance des textes ou de la négligence que d'une volonté délibérée de rétention des informations.

La confusion se fait parfois entre légalité et légitimité. Au cours de l'atelier de Paoskoto par exemple, les populations ont reproché au CR de mettre de financer des activités de jeunesse et loisirs, alors que rien n'est fait pour fournir de l'engrais aux agriculteurs. Elles ignorent donc que la jeunesse, les sports et les loisirs font partie des compétences transférées, ce qui n'est pas le cas de l'agriculture.

Certaines populations exigent plus de transparence dans la gestion des fonds transférés pour l'environnement et la GRN, alors que de tels fonds n'existent pas encore.

Du côté des élus également, il est apparu clairement que très peu d'entre eux maîtrisent les textes. C'est ainsi que, interpellés par les populations sur la définition d'une politique environnementale claire, un conseiller de Kaymor a répondu que le CR n'était pas habilité à le faire. Pourtant, la planification environnementale incombe désormais aux collectivités locales, même si celles-ci doivent obligatoirement respecter les options des régions et celles de l'Etat.

Tout cela dénote un déficit de formation pour les élus et d'informations pour les populations.

Par ailleurs, les élus estiment qu'il faudrait d'abord rendre plus effectif le transfert de compétences, notamment en ce qui concerne la gestion des ressources forestières pour laquelle, selon eux, l'essentiel des prérogatives restent aux mains du service forestier.

### ***LA BONNE GOUVERNANCE ET LE CIVISME***

L'essentiel des attentes exprimées par les populations locales peuvent se résumer à un appel à la bonne gouvernance locale à travers une meilleure application des textes réglementaires régissant la gestion des RN.

Les OCB ont ainsi souligné la nécessité d'augmenter l'enveloppe destinée à l'environnement et à la GRN lors de l'élaboration du budget.

La gestion des parcours est apparue comme une préoccupation constante à travers notamment :

- la délimitation des parcours de bétail ;
- la réhabilitation des mares ; et
- la gestion préventive des conflits entre agriculteurs et éleveurs.

Par rapport à la gestion des conflits entre agriculteurs, le CR déplore le fait que les populations ne porte l'affaire devant l'exécutif local qu'au début de l'hivernage, période où il est très difficile de procéder à un arbitrage. Le CR recommande donc aux agriculteurs de poser ces problèmes entre le mois de janvier et le mois d'avril.

Dans les CR du département de Nioro, le prélèvement abusif du sable et des pierres aux abords des pistes est un problème récurrent, particulièrement dans l'arrondissement de Wack-Ngouna. Du fait de la forte sensibilité de la zone à l'érosion hydrique, ces prélèvements aggravent le ravinement qui détériore les pistes et gêne ainsi la mobilité. La solution préconisée par les populations locales est l'ouverture de carrières communautaires loin des pistes pour répondre aux besoins pour la construction et la sanction exemplaire des prélèvements le long des pistes.

La question du foncier revêt une grande importance. La gestion de cette question par le CR est décriée partout, mais nulle part, les populations ne semblent connaître les attributions réelles du CR dans ce domaine.

Concernant l'accès des femmes à la terre dans le département de Nioro, il semble que les us et coutumes prennent le dessus sur la loi. En effet, il est souvent fait état de cas où les femmes ont du mal à faire valoir leurs droits, même pour des terres obtenues par l'héritage

traditionnel. L'éducation traditionnelle qui place la fille sous la tutelle du père, du frère ou de l'oncle semble être la cause principale de cette situation.

Dans les CR du département de Dagana, les nombreux aménagements hydro-agricoles réalisés ont provoqués une forte demande en terres de la part des populations locales, mais aussi de la part des immigrants de plus en plus nombreux. Certains en arrivent à solliciter des superficies qu'ils ne sont pas en mesure de mettre en valeur et qu'ils sous-louent à d'autres. Une telle pratique, bien qu'interdite, devient de plus en plus courante, surtout dans l'arrondissement de Mbane. Néanmoins, une bonne partie de la population semble se préoccuper de la gestion durable des terres.

Du point de vue des élus, les populations se montrent très frileuses pour le paiement de la taxe rurale. Ces élus déplorent également le non respect de l'institution et de ses décisions.

Il ressort des échanges entre acteurs locaux que la solution à tous ces problèmes passe par :

- l'élaboration d'un plan d'action environnemental ;
- la mise en œuvre effective des plans et programmes (conventions locales, programme environnemental du PLD, etc.) ;
- la vulgarisation des textes (conventions locales, lois sur la GRN, code de l'eau, code de l'environnement, code forestier, code de la pêche, etc.) ;
- l'affichage systématique des procès verbaux des délibérations du CR ;
- la prise en compte de l'avis des populations ;
- la sensibilisation des populations sur l'utilité de la taxe rurale ;
- la sensibilisation des populations sur le respect des mises en défens et des limites des parcours de bétail ;
- le respect des institutions.

### ***LES RESSOURCES FINANCIERES***

Les populations réclament un soutien financier plus important, nonobstant les faibles moyens des CR qui, dans les faits et en dehors du fonds de concours, se limitent aux ristournes sur les recettes contentieuses de l'exploitation forestière et accessoirement à des subventions sur le Fonds Forestier National (FFN).

Il y a là un travail d'explication à faire en direction des populations sur l'utilité du paiement de la taxe rurale et en direction des élus sur la nécessité de penser aux moyens d'améliorer les finances locales (en dehors du paiement de la taxe rurale). En effet, les réponses apportées par les élus tournent toujours autour d'un appel au paiement de la taxe rurale et de l'engagement à rechercher des partenaires supplémentaires. Il faudrait penser également à la mise en place d'une véritable fiscalité locale et l'organisation d'un plaidoyer pour une meilleure redistribution des revenus tirés des ressources naturelles (recettes domaniales). Mais de manière générale, les élus ont besoin d'un renforcement des capacités techniques pour pouvoir mieux saisir et exploiter les opportunités qui s'offrent à eux.

Dans la zone de la vallée, plus précisément à Ronkh, les élus appellent les organisations de producteurs (OP) à soutenir financièrement le budget de la CR, sur une base volontaire et

symbolique. Selon eux, une telle contribution permettrait à la CR de mieux soutenir certaines activités des OCB (par exemple, les déplacements ou la restauration des populations lors de journées de reboisements ou d'investissements humains), ce que les textes en vigueur ne les autorise pas de faire à partir du budget. Cependant, des mécanismes existent pallier à l'insuffisance des textes (par exemple la création d'une structure de gestion du genre fonds de soutien aux activités de GRN).

### ***LES CAPACITES TECHNIQUES***

Les populations réclament un appui institutionnel et technique plus important alors que les conseils ruraux affichent eux-mêmes beaucoup de lacunes dans ce domaine. Les actions à mener doivent donc cibler les conseillers et les OCB.

Par ailleurs, il faudrait évaluer la capacité des élus à mettre en œuvre les plans et programmes, mais aussi développer la collaboration nécessaire avec les OCB, les partenaires au développement et les services techniques. En effet, les communautés rurales ne disposent pas de services techniques et les membres des différentes commissions du conseil rural ne disposent souvent pas de capacités suffisantes pour assumer les charges liées à leur fonction.

### ***CONCLUSION***

A l'issue des ateliers de planification, il est apparu clairement que les élus locaux et les populations locales sont confrontés à de nombreuses difficultés dans la prise en charge des compétences transférées en matière d'environnement et de GRN. Ces difficultés sont d'ordre réglementaire, mais aussi technique et organisationnel. Pour mieux mesurer l'impact sur la gestion décentralisée des ressources naturelles et identifier les solutions appropriées, deux études seront menées :

- Analyse Critique du Processus de Décentralisation de la Gestion de l'Environnement et des Ressources Naturelles ;
- Analyse de la contribution des ressources naturelles dans le budget des collectivités locales.

## ANNEXE 2 : OUTIL « SITUATION ACTUELLE »

### Gouvernance Locale et Gestion Décentralisée des Ressources Naturelles

---

#### DISCUSSION DE LA SITUATION ACTUELLE

Démarche:

1. Chaque membre de l'Équipe doit utiliser cette fiche pour enregistrer ses observations et celles des autres membres
2. Un membre se porte volontaire pour consigner les idées discutées par l'Équipe et les emmène ensuite à l'Équipe du Projet
3. L'Équipe discute les 4 composantes de la situation actuelle – 5 idées clefs ou réflexions pour chaque composante
4. Chaque Équipe choisit ensuite un rapporteur qui sera chargé de présenter les idées de l'Équipe au groupe de l'atelier.

#### ATOUPS ET POTENTIALITES

- 
- 
- 
- 
- 
- 

#### REALISATIONS RECENTES

- 
- 
- 
- 
- 
- 

---

#### CHANGEMENTS MAJEURS

- 
- 
- 
- 
- 
- 

#### DEFIS ET OBSTACLES

- 
- 
- 
- 
- 
-

### **ANNEXE 3 : TDR DU GROUPE TECHNIQUE DE TRAVAIL**

Le groupe technique de travail a pour mission de:

- Finaliser la détermination des besoins en formation et en assistance technique
- Participer à l'élaboration des termes de référence des prestataires de services
- Participer à l'identification des prestataires de services potentiels
- Identifier en relation avec la collectivité locale et les partenaires, les sources de financement potentielles du cadre des priorités
- Suivre la mise en œuvre des activités prioritaires
- Servir de structure de liaison technique avec le projet GL-GDRN.

## ANNEXE 4 : LISTE DES PARTICIPANTS ET FACILITATEURS

### PARTICIPANTS

N°	Prénoms et Nom	Structure/Fonction	Sexe	Village
1	Kombass DIALLO	GPF		Ngayène Sabakh
2	Kéba Nguett	Conseiller		Loyène
3	Kany TOURE	GPF		Ngayène Sabakh
4	Momath DIOUF	Conseiller		Ngayène
5	Matar GAYE	Conseiller		Ngayène
6	Babou GUEYE	Conseiller		Loyène
7	Insa LO	Conseiller		Darou
8	Coumba DIALLO	Conseillère		Diama Thiéwy
9	Fatou GAYE	GPF		Ngayène Sabakh
10	Diao THIAM	GPF		Ngayène Sabakh
11	Momath NDIAYE	Conseiller		Ngayène Sabakh
12	Sakou LO	Conseiller		Ngayène Sabakh
13	Kany TOURE	Conseillère		Passy
14	Mamour TOURE	Conseiller		Passy
15	Abdoulaye DIALLO	Paysan		Ngayène Sabakh
16	Omar LO	Conseillé		Darou Mbappe
17	Mamadou THIOYE	Eleveur		Ngayène Sabakh
18	Daouda SECK	Particulier		Ngayène Sabakh
19	El Hadj Malick TIOYE	Conseiller		Ngayène Sabakh
20	El Hadj MBAYE	Conseiller		Diama Moussa
21	Katim TOURE	Conseiller		Passy
22	Loly CISSE	ASUFOR		Ngayène Sabakh
23	Kéba DIALLO	Conseiller		Diama Thiéwi
24	Samba DIAW	Conducteur Forage		Ngayène Sabakh
25	Yankhoba GAYE	Représentant jeunes		Ngayène Sabakh
26	Mamadou CISSE	Représentant jeunes		Ngayène Sabakh
27	Ndongo DIENG	ASUFOR		Ngayène Sabakh
28	Momath Lamine GAYE	ASUFOR		Ngayène Sabakh
29	Ousmane TOURE	Conseiller		Passy
30	Fatou FALL	Conseillère		Ngayène Sabakh
31	Aliou GAYE	OP		Ngayène Sabakh
32	Mamadou DIALLO	PCR		Ngayène Sabakh
33	Bouso DIALLO	GPF		Ngayène Sabakh
34	Thiane MABYE	Conseillère		Diama Moussa
35	Bécaye CAMARA	Adjoint-Sous-Préfet		Médina Sabakh
36	El Hadj Mbaye GAYE	Conseiller		Sine Ngayène
37	Momath GAYE	Animateur		Ngayène
38	Pathé MBOW	Premier Vice-Président		Ngayène Sabakh
39	Daouda GAYE	Conseiller		Ngayène Sabakh
40	Babou NDIAYE	Animateur		Ngayène Sabakh
41	Abdou FALL	Animateur		Ngayène Sabakh

N°	Prénoms et Nom	Structure/Fonction	Sexe	Village
42	Babacar NDIAYE	ASC		Ngayène Sabakh
43	Kany TOURE n°2	GPF		Dienghélé Ngayène
44	Babacar FALL	Conseiller		Diaglè Ngayène
45	Abdoul GAYE	Conseiller		Ngayène
46	Birane NDIAYE	Particulier		Ngayène
47	Mame Serigne GAYE	Notable		Ngayène Sabakh
48	Kéba SECK	Notable		Ngayène Sabakh
49	Abdou SECK	Conseiller		Loyène
50	Fatou KEBE	Assistante Communautaire		Ngayène Sabakh
51	Abdou MBOW	Président Foyer des jeunes		Ngayène Sabakh
52	El Hadj Sette THIAM	Conseiller		Sine Ngayène
53	Ali LOUM	Conseiller		Diana Thièwi
54	Momath DIOUF	Animateur		Ngayène Sabakh
55	Momath CISSE	Animateur		Ngayène Sabakh
56	Coumba MBODJ	Particulier		Ngayène Sabakh

## FACILITATEURS

N°	Prénoms et Nom
1	Déthié Soumaré NDIAYE
2	Abdoulaye FAYE
3	Marième Soda BADJI
4	Hadiya TANDIAN
5	Aïssata Boubou SALL
6	Djamilatou Sidy KANE
7	Assane NDIAYE



REPUBLIQUE DU SENEGAL

**MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT  
ET DE LA PROTECTION DE LA NATURE**



Centre de Suivi Ecologique



International Development  
Research Centre

CRDI

Centre de recherches pour le  
développement international

## **CENTRE DE SUIVI ECOLOGIQUE**

*Rue Léon Gontran Damas, Fann-Résidence*

*BP 15532 Dakar Fann, Sénégal*

*Tél: 221 825 80 66 - 221 825 80 67*

*Fax : 221 825 81 68*

*Email: [dt@cse.sn](mailto:dt@cse.sn)*

*URL : <http://www.cse.sn>*